



KPMG SA
251 Rue Euclide
Parc Eureka
34900 Montpellier

Institut Bouisson Bertrand

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Institut Bouisson Bertrand
5 Rue Ecole de Médecine 34000 MONTPELLIER

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92086 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
251 Rue Euclide
Parc Eureka
34900 Montpellier

Institut Bouisson Bertrand

5 Rue Ecole de Médecine 34000 MONTPELLIER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au conseil d'administration de la fondation Institut Bouisson Bertrand,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Institut Bouisson Bertrand relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 30 mai 2024

KPMG SA

 2024.05.3
0 16:46:52
+02'00'

Florence GABRIEL

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	26 043	26 043	0	0
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	278 982		278 982	278 982
Constructions	4 819 359	2 050 672	2 768 687	2 242 788
Installations techniques, matériel et outillage industriels	60 036	57 915	2 121	3 153
Immobilisations corporelles en cours				684 536
Autres	224 069	186 869	37 200	52 105
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I	5 408 489	2 321 499	3 086 990	3 261 564
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	25 630		25 630	33 679
Avances et acomptes sur commande				119
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	141 269		141 269	189 013
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	187 325		187 325	200 776
Valeurs mobilières de placement	6 808 431		6 808 431	7 021 685
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	466 240		466 240	262 350
Charges constatées d'avance	8 510		8 510	9 873
TOTAL II	7 637 405		7 637 405	7 717 494
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	13 045 894	2 321 499	10 724 395	10 979 058

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 751 054	1 751 054
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation	2 226 384	2 226 384
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	5 439 422	5 509 627
Excédent ou déficit de l'exercice	26 244	-70 205
Situation nette (sous total)	9 443 104	9 416 861
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	4 152	8 305
Provisions réglementées		
TOTAL I	9 447 256	9 425 166
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis	0	0
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		30 093
TOTAL II	0	30 093
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	10 227	8 775
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 112	373 656
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	166 380	114 234
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 929	9 999
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 035 491	1 017 136
TOTAL IV	1 277 139	1 523 799
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	10 724 395	10 979 058

COMpte DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 184 490	1 030 333
dont parrainages	50	50
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 749 961	1 458 252
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		0
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	156 931	1 088 548
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	36 834	65 260
Utilisations des fonds dédiés	30 093	0
Autres produits	197	8
TOTAL I	3 158 507	3 642 400
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	641 297	431 553
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock	8 049	8 931
Autres achats et charges externes	1 534 512	2 234 160
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	90 087	55 958
Salaires et traitements	550 788	553 441
Charges sociales	219 916	256 648
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	193 140	160 787
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		30 093
Autres charges	21 146	14 470
TOTAL II	3 258 935	3 746 041
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-100 232	-103 641
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	122 746	29 956
Autres intérêts et produits assimilés		-674
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	122 746	29 282
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		0
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	0	0
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	122 746	29 282

COMpte DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	22 514	-74 359
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		1
Sur opérations en capital	4 152	4 153
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	4 152	4 154
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	1	
Sur opérations en capital	224	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	225	0
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 927	4 154
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IX)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + IX)	3 285 404	3 675 836
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII + X)	3 259 160	3 746 041
EXCEDENT OU DEFICIT	26 244	-70 205
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Présentation de la Fondation

L'Institut Bouisson Bertrand est une fondation, créée en 1895 par la Faculté de Médecine de Montpellier, suite à un legs de Madame Bouisson Bertrand, veuve du Professeur Bouisson. L'Institut fut déclaré d'utilité publique en 1897.

La Faculté décida d'affecter ce legs à la création d'un laboratoire d'hygiène publique et d'épidémiologie, de Services vaccinations et de prophylaxie contre les infections épidémiques et endémiques.

La Fondation est régie par un Conseil d'Administration qui est présidé par le doyen de la Faculté de Médecine. Le Conseil s'assure, entre autres, des bonnes pratiques éthiques.

En 1913, le conseil d'administration décida la construction d'un bâtiment en rapport avec le développement des laboratoires. Commencé en 1913, l'Institut Bouisson Bertrand, sis rue de l'École de médecine, fut terminé pendant la guerre et devait figurer parmi les grands laboratoires français de microbiologie médicale au service de la santé publique et de la prévention.

À partir de 1921, il devint laboratoire d'hygiène pour les départements de l'Hérault et du Gard, laboratoire des onze dispensaires de l'Office départemental d'hygiène sociale, laboratoire municipal d'hygiène de la ville de Montpellier.

De cette histoire de la Fondation et de l'Institut s'exprime en permanence, d'une part, la volonté d'initier des actions de prévention des maladies infectieuses, restant fidèle à la mission scientifique et humanitaire qui singularise l'œuvre de l'Institut Bouisson-Bertrand depuis sa création ; d'autre part, prenant en compte les évolutions des politiques sanitaires et les incessants progrès techniques, la volonté de faire germer des recherches nouvelles permettant de progresser dans le développement de la santé publique à l'international.

Présentation générale des activités

Fidèle à sa vocation humanitaire orientée vers la prévention et la lutte contre les infections épidémiques, l'Institut Bouisson Bertrand développe ses activités au niveau régional et international.

Le département vaccination comprend un centre de vaccinations internationales et de médecine des voyages de référence. Depuis 2016, dans le cadre d'un partenariat avec l'ARS, le département est également devenu centre de vaccination publique de l'Hérault (CVP34) exerçant ses activités à la fois à Montpellier mais également dans tout le département.

Le département Santé Internationale développe ses programmes de formation et de recherches appliquées aux endémies sévissant dans les pays à ressources limitées particulièrement en Afrique francophone. Les plus grands organismes nationaux et internationaux tels que l'ANRS, l'INSERM, Expertise France, OMS, UNITAID, Bill & Melinda Gates Foundation, font confiance à l'Institut Bouisson Bertrand pour la gestion et la mise en œuvre de projets internationaux.

Faits Caractéristiques de l'Exercice

Nous avons été sollicités en tant que Fondation de la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes pour gérer des conventions entre différents organismes sociaux et internationaux et différents programmes de recherche médicales menées par des professeurs de ladite Faculté d'une part et pour gérer des conventions financières entre des centres hospitaliers dans les pays en voie de développement en Afrique, en partenariat avec des centres hospitalier français et le GIP ESTHER.

les A-nouveaux au 1 janvier 2023 étaient de 829 487,01€, les crédits reçus courant 2023 S'élèvent à 1488 427,29€, sur lesquels nous avons prélevés des dépenses justifiées de 1 256 675,74€ et restitué la somme de 122 400,56€.

Au 31 décembre, le solde non utilisé est de 1 036 490€, conformément au PCG, ce solde est comptabilisé en produits constatés d'avance.

Au 31 décembre, le solde à recevoir est de 123 866€ , conformément au PCG, ce solde est comptabilisé en produits à recevoir.

Les produits constatés d'avance comptabilisés au titre des conventions ont une durée parfois supérieure à un an d'engagement, étant donné l'impossibilité de définir des tranches de dépenses par année, ils sont mentionnés en intégralité à moins d'un an, la proratisation ne serait être pertinente.

Il est précisé que la responsabilité de la Fondation est limitée à la gestion administrative des fonds, la responsabilité scientifique incombe aux professeurs de la Faculté de Médecine ou aux responsables des C.H.U. qui valident les dépenses des programmes de recherche dont ils ont la charge.

Les fonds faisant parti de la convention de l'ARS pour le budget du centre de vaccination publique ne font pas ressortir de solde,

L'activité n'a pas retrouvé l'équilibre des années avant COVID-19, ce qui réduit toujours considérablement notre chiffre d'affaire et donc notre résultat.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux exercices annuels à compter du 1er janvier 2020.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence de méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques,

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité :

- Immeuble rue Ecole de Médecine

Gros œuvre, pas d'amortissement

Menuiserie extérieures et travaux de maçonnerie : 50 ans

Charpente métallique : 30 ans

Ascenseur : 20 ans

Plomberie, cloisons, revêtement de sol : 20 ans

Electricité : 20 ans

Chauffage collectif et VMC : 20 ans

Étanchéité et ravalement : 9 ans

Peinture : 10 ans

- Bâtiment historique

Gros œuvre, pas d'amortissement

Clos et couvert : 73 ans

Lots techniques : 73 ans

Second œuvre : 73 ans

- Agencement et aménagement des constructions : 10 à 20 ans

- Équipement médical : 5 à 10 ans

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

- Mobilier de bureau : 10 ans

B) PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS ? VALEUR MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

C) STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

D) CREANCES

Les créances douteuses sont régulièrement provisionnées en fonction du risque de recouvrement.

E) CONVENTION

Les montants enregistrés en subvention sont ceux correspondant à un échéancier de versement.

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	1 751 054				1 751 054
Fonds propres avec droit de reprise					0
Ecart de réévaluation	2 226 384				2 226 384
Réserves					0
Report à nouveau	5 509 627	-70 205			5 439 422
Excédent ou déficit de l'exercice	-70 205	70 205		-26 244	26 244
Situation nette	9 416 861	0	0	-26 244	9 443 105
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	8 305			4 153	4 152
Provisions réglementées					
TOTAL	9 425 166		0	-22 091	9 447 257

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE

		A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)	ARS / CPAM année 2022	30 093	0	30 093			0	
Contributions financières d'autres organismes (1)								
Ressources liées à la générosité du public (1)								
TOTAL								
(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet								

VARIATION DES STOCKS

	A L'OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	A LA CLOTURE
Vaccins	33 679	0	8 049	25 630
Médicaments	0			
Autres	0			
Situation nette	33 679	0	8 049	25 630

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	26 043		
TOTAL immobilisations incorporelles :	26 043	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	278 982		
Constructions sur sol propre	3 825 191		695 330
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	298 839		
Installations techniques et outillage industriel	60 036		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	211 603		7 773
Autres immobilisations corporelles	4 693		
Immobilisations corporelles en cours	684 536	-684 536	
Avances et acomptes	0		
TOTAL immobilisations corporelles :	5 363 879	-684 536	703 103
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	5 389 922	-684 536	703 103

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			26 043	
TOTAL immobilisations incorporelles :	0	0	26 043	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		0	278 982	
Constructions sur sol propre		0	4 520 520	
Constructions sur sol d'autrui			0	
Constructions installations générales		0	298 839	
Install. techn., matériel et out. Industriels			60 036	
Inst. générales, agencements et divers			0	
Matériel de transport			0	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		0	219 376	
Autres immobilisations corporelles	0		4 693	
Immobilisations corporelles en cours	0		0	
Avances et acomptes			0	
TOTAL immobilisations corporelles :	0	0	5 382 446	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :	0	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	0	0	5 408 489	0

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Transfert compte à compte	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'étab. et de développement.					0
Autres immobilisations incorporelles	26 043	0			26 043
TOTAL immobilisations incorporelles :	26 043	0	0	0	26 043
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	0				0
Constructions sur sol propre	1 610 287	152 387			1 762 674
Constructions sur sol d'autrui					0
Constructions installations générales	270 955	17 043			287 998
Installations techn. et outillage industriel	56 883	2 881	1 849		57 915
Inst. générales, agencements et divers					0
Matériel de transport					0
Mat. de bureau, informatique et mobil.	164 191	22 678			186 869
Autres immobilisations corporelles					0
TOTAL immobilisations corporelles :	2 102 316	194 989	1 849	0	2 295 456
TOTAL GÉNÉRAL	2 128 359	194 989	1 849	0	2 321 499

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissement linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements Exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	0	0	0
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	0	0	0

État des Échéances des Créances et Dettes

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ				
Créances rattachées à des participations Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL de l'actif immobilisé :		0	0	0
DE L'ACTIF CIRCULANT				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		141 269	118 729	22 540
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés		0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 579	3 579	
État - Impôts sur les bénéficiaires				
État - Taxe sur la valeur ajoutée				
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés				
État - Divers				
Groupe et associés				
Débiteurs divers				
TOTAL de l'actif circulant :		144 847	122 307	22 540
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		8 510	8 510	
TOTAL GÉNÉRAL		153 358	130 818	22 540

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	10 227	1 632	8 595	
Fournisseurs et comptes rattachés	55 112	55 112		
Personnel et comptes rattachés	53 591	53 591		
Sécurité sociale et autres organismes	68 814	68 814		
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	43 975	43 975		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 035 491	1 035 491		
TOTAL GÉNÉRAL	1 267 210	1 258 615	8 595	0

Charges à payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 177
Dettes fiscales et sociales	83 890
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	121 067

Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	123 866
TOTAL	123 866

Charges et produits constatés d'avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	8 510	1 035 491
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	8 510	1 035 491

Subventions

FINANCEURS	Montant
ARS	486 446
Expertise France	529 190
ANRS	438 732
IRD	87 023
CPAM	163 771
Centre Africain de recherche en épidémiologie et sante publique	44 800
TOTAL	1 749 962

Effectif Moyen

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4,22	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	11,46	
Ouvriers		
TOTAL	15,68	0

La rémunération globale pour l'année 2023 des trois plus hauts dirigeants de la Fondation s'est élevée à 101 561€.

Passif social de l'entreprise

ENGAGEMENTS RETRAITES	Montant
Engagements retraites Indemnités de fin de carrière calculée à l'âge de 64 ans avec les indemnités légales de licenciement Taux d'actualisation de 3,1 % (taux IBOXX) Application d'une table de mortalité et d'un turn over, d'un taux d'évolution des salaires de 1,5% et d'un taux de charges sociales de 50%	20 500
TOTAL	20 500